

Le Monde

Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

Cinq risques à surveiller cet été

- A la rentrée, la crise entrera dans sa troisième année. La croissance reste anémique, le chômage élevé et les tensions sociales aiguës
- Deux autres menaces – la possible défaillance d'une banque ou le défaut souverain d'un Etat – préoccupent les experts



Dans une hilarante parodie des séries Z américaines, le film du réalisateur grec Panos Koutras *L'Attaque de la moussaka géante* (1999) met pré-

Dossier

monitoirement en scène une moussaka haute comme un immeuble de trois étages dévalant les rues d'Athènes en écrasant tout sur son passage. Le film tourne en

dérision l'incapacité, la lâcheté et la corruption des politiciens, l'hystérie des médias et, plus généralement, le soin que porte chacun à reporter la responsabilité de la gestion du fléau sur son voisin.

Personne ne parvient plus à se débarrasser de la bulle financière géante née dans les années 2000 de l'endettement des ménages américains et européens pour se loger et consommer. Titrisée, vendue et revendue, elle s'est propagée en 2008 dans les comptes des

banques; devenue menaçante pour ces dernières, elle a été prise en charge par les budgets publics en 2009; insoutenable pour les Etats, elle revient peser en 2010 sur les retraités et les salariés.

Les intérêts des crédits à la consommation et au logement se paient aujourd'hui en austérité budgétaire, en baisse des salaires et des pensions, en licenciements et en chômage prolongé.

Faute d'avoir été liquidée, la dette privée, puis publique (mais c'est

la même) continue, trois ans après le début de la crise, à miner les espoirs de reprise, les bilans des banques, les budgets des Etats, les emplois de chacun. Si le niveau de risque économique et financier est toujours aussi élevé, le danger social et politique, lui, s'accroît. ■

Antoine Reverchon

« Le Monde Economie » interrompt sa publication pour l'été. Le prochain numéro paraîtra le lundi 6 septembre (daté 7).

Martin Wolf p. 2
Comment le mistigri de la dette passe de main en main

Management p. 3
« Football et gouvernance », par Armand Hatchuel

Stratégie p. 6



L'américain Pitney Bowes, leader mondial du courrier, a pris le virage du numérique



Jean Pisani-Ferry

Vous avez dit fédéralisme ?



C'est un vieux débat que les tensions persistantes au sein de la zone euro ont ravivé : une union budgétaire peut-elle durablement survivre sans fédéralisme budgétaire ? Jusqu'ici, la question ne préoccupait guère qu'une poignée de chercheurs. Elle est désormais posée avec insistance par les investisseurs du monde entier.

Les détenteurs de titres d'Etat européens croyaient savoir ce qu'ils avaient acheté. Ils viennent de se rendre compte qu'ils ne le comprenaient pas vraiment. Et comme la crise le leur a appris, quand on ne comprend pas un produit financier, il vaut mieux s'en débarrasser. S'ils le font, nous n'en avons pas fini avec les crises.

Le problème, cependant, est de savoir ce qu'on entend par fédération budgétaire. Pour les Américains, cela signifie un Etat central doté d'un budget de grande taille (20% du PIB) dont la fonction macroéconomique est d'amortir les chocs.

Outre-Atlantique, les Etats fédérés sont souvent constitutionnellement contraints à l'équilibre des comptes, et c'est le budget fédéral qui est mobilisé contre les récessions. Parallèlement, quand l'Illinois est frappé par la récession automobile, Washington y collecte moins d'impôts, mais n'y réduit pas ses dépenses (en fait, il tend à les augmenter). Economiquement, donc, le budget fédéral amortit les chocs nationaux ou régionaux. Politiquement, il traduit une solidarité qui est le ciment de l'Union.

Si c'est cela le fédéralisme, mieux vaut l'oublier immédiatement pour l'Europe. Le budget européen est de l'ordre d'un point de produit intérieur brut (PIB), un gros quarantième du montant total des dépenses publiques. Personne, pas même les enthousiastes de la construction européenne, n'imagine qu'il puisse atteindre cinq points (il est plutôt probable qu'il baisse). Quand bien même le ferait-il qu'il ne serait toujours pas à la hauteur du problème.

Une deuxième solution est le fédéralisme distributif. Son objectif n'est pas d'amortir les chocs, mais de compenser les écarts de revenu. L'Allemagne, notamment, redistribue des recettes fiscales entre Länder. C'est une autre forme de solidarité que pratique aussi l'Union européenne par le jeu des Fonds structurels, qui sont significatifs pour les pays pauvres : environ 300 euros par personne et par an pour la Grèce et le Portugal entre 2000 et 2006.

Le problème est que ces transferts ont accéléré le rattrapage des entités qui en ont fait bon usage (certaines provinces espagnoles), mais ont été gaspillés par d'autres (la Grèce). Cela alimente le doute quant à l'utilité d'une solidarité si mal employée. Les Allemands, qui savent de quoi ils parlent en la matière avec la réunification, ne veulent pas entendre parler d'une Europe où les régions riches financeraient en permanence des poches de sous-développement. Ils ne sont pas les seuls.

►►► Lire la suite page 2

Annonces

Paroles d'experts Perspectives emploi Page 11
Dirigeants ■ Finance, administration, juridique, RH ■ Banque assurance
■ Conseil, audit ■ Marketing commercial, communication ■ Santé ■ Industries et technologies ■ Carrières internationales
Multiposte ■ Collectivités territoriales
Pages 7 à 12

Consultez notre site: www.lemonde.fr



Découvrez une France qui change
Enquêtes et reportages dans les régions

100 PAGES - 750 € - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

EN PARTENARIAT AVEC



Vous avez dit fédéralisme ?

►►► Suite de la chronique de Jean Pisani-Ferry

Que faire, alors ? Il faut de la solidarité face aux épreuves, parce que c'est ce qui donne solidité à l'ensemble ; mais, sans la lourde mécanique d'un budget fédéral ni un accroissement permanent des transferts. C'est ce qui a inspiré, en mai, la création d'une facilité d'assistance financière en cas de crise et le lancement par la Banque centrale européenne (BCE) d'un programme d'achat de titres publics, mis en œuvre au profit de la Grèce et du Portugal. Le problème est que ces décisions ont suscité tant de réticences qu'elles ne suffisent pas à dissiper le doute. En Allemagne, la transformation de la banque centrale en agent quasi budgétaire – si la dette grecque est restructurée, la BCE devra enregistrer des pertes – révolue parce qu'elle rompt avec le principe de séparation entre monnaie et finances publiques. Du coup, la BCE agit d'une main tremblante, personne ne comprend plus qu'elle est la doctrine d'emploi de cette arme, et son efficacité est diminuée d'autant. Quant à la facilité financière, elle sert à soigner les crises, pas à les éviter. Les récriminations françaises contre une évaluation européenne des budgets nationaux montrent qu'une bonne partie de la classe politique parle de coordination mais ne comprend toujours pas que la solidarité ne peut pas être sans contrepartie. Les Européens donnent l'impression d'amonceler en désordre des sacs de sable dans l'espoir d'arrêter la vague, au risque de désarçonner ceux qu'ils voudraient convaincre. Il serait temps d'accepter que ceux auxquels on demande de vous prêter (beaucoup) soient en droit de poser des questions qui dérangent, et d'obtenir des réponses claires. ■

Jean Pisani-Ferry est directeur de Bruegel, centre de recherche et de débat sur les politiques économiques en Europe. Courriel : chronique@pisani-ferry.net.

Les chroniques de Philippe Askenazy, Nicolas Baverez et Jean Pisani-Ferry paraîtront durant l'été dans les pages « analyses » du quotidien.



Par Martin Wolf

Tenu au Canada les 26 et 27 juin, le sommet du G20, s'est conclu par un appel à des « plans de consolidation budgétaire compatibles avec la croissance », qui satisfait tout le monde. Mais il tient pour acquis ce qui reste à prouver, à savoir qu'une consolidation budgétaire rapide sera à même de soutenir la croissance, et non de l'entraver. Or, la situation économique mondiale actuelle fait plutôt penser à ce jeu pratiqué par les enfants britanniques qu'on appelle « Pass the parcel » (« le jeu du paquet »). Dans ce jeu, on se passe de main en main un paquet-cadeau jusqu'à ce que la musique s'arrête. Le joueur, qui tient le paquet à ce moment-là, ôte un morceau de l'emballage et le jeu reprend. Le gagnant déchire le dernier bout de papier et empoche le cadeau.

Le jeu du paquet auquel nous autres adultes sommes en train de jouer est beaucoup plus sophistiqué : plusieurs parties se disputent simultanément, et il y a de nombreux paquets en jeu, certains contenant des cadeaux, d'autres des pénalités.

La première partie se joue au sein du secteur financier : l'objectif de chaque joueur est de réussir à se débarrasser des prêts pourris tout en empochant une commission sur chaque bout de papier arraché durant le processus.

La seconde partie oppose la finance au reste du secteur privé, le but est de vendre à ce dernier le plus de services possible en se débrouillant pour que les pertes soient supportées par les clients.

La troisième partie voit s'affronter le secteur financier et l'Etat, l'ob-

L'éclairage Le paquet des dettes pourries est passé de l'économie réelle à la finance, puis aux Etats, qui essaient de le passer aux plus faibles d'entre eux

Un jeu qui pourrait mal finir

jectif visé étant qu'au cas où tout le reste échoue ce soit l'Etat qui éponge les pertes. Ensuite, une fois que l'Etat l'aura renflouée, la finance court-circuitera les Etats qu'elle aura mis en faillite.

La dernière partie se joue entre les différents Etats. Le but, ici, est de faire en sorte que ce soit d'autres pays qui présentent un excédent d'offre. Les pays excédentaires l'emportent en poussant systématiquement à la faillite les secteurs privé puis public de leurs partenaires commerciaux. On pourrait appeler ça « pratiquer le protectionnisme sans être étouffé par le moindre scrupule ». C'est le jeu auquel joue si bien l'Allemagne au sein de la zone euro.

La première partie a disséminé des actifs toxiques dans tout le système financier. La deuxième a lais-

se la crise budgétaire serait une énorme erreur. Ce qui importe, ce n'est pas seulement la dette publique, mais l'ensemble de la dette.

Le dernier rapport annuel de la Banque des règlements internationaux (BRI) l'atteste clairement : il montre que trois grands pays déficitaires – les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Espagne – ont présenté des positions de dette publique plutôt solides tandis que l'endettement des ménages explosait par rapport au PIB.

Dans le cas espagnol, la dette publique s'est même nettement améliorée. Le ratio de l'endettement des ménages par rapport aux actifs financiers a également fait croire à tort que la dette sous-jacente était saine. Ensuite, avec la crise financière et l'éclatement des bulles d'actifs, sont arrivés le

rent. Bien évidemment, cela doit se produire via des dépenses plus élevées, et pas avec des revenus diminués, notamment après une forte récession.

Dans les années précédant la crise financière, trois groupes de pays présentaient de gros excédents de revenus par rapport aux dépenses : quelques pays industriels développés, notamment l'Allemagne et le Japon ; la Chine ; et, enfin, quelques exportateurs de biens et services marchands. Pendant ce temps, alors que la plupart des économies émergentes étaient touchées de plein fouet par des crises financières, les déficits compensatoires se creusaient dans plusieurs pays développés, notamment les Etats-Unis, ainsi que dans les pays d'Europe centrale et orientale.

Puis, lorsque la crise a éclaté, les excédents des pays excédentaires se sont contractés avec l'effondrement de la demande extérieure. Cette dernière a cependant été soutenue par la montée en flèche des déficits budgétaires, notamment dans les pays déficitaires : ainsi le désendettement public a partiellement compensé le désendettement privé. Aujourd'hui, avec le resserrement budgétaire, involontaire dans les pays européens périphériques et volontaire ailleurs, c'est un peu plus d'austérité qui s'annonce.

On croit généralement que cette rigueur annoncée entraînera, grâce à l'effet de confiance, un redémarrage de la dépense privée. Or, comme le montre également le rapport de la BRI, le désendettement est un phénomène généralement profond et durable dans les économies post-crise. Et lorsqu'une partie aussi importante de

l'économie mondiale est affectée, les conséquences négatives risquent de perdurer encore plus longtemps.

En somme, les « paquets-cadeaux » de l'offre excédentaire aux secteurs privés des pays déficitaires puis, après la crise, ont été refilés aux secteurs publics de ces derniers. Imaginons qu'une bonne partie d'entre eux optent pour la rigueur. Où iront-ils ensuite ?

Cela n'est pas très clair : peut-être que les excédents seront absorbés par le creusement des déficits extérieurs dans une série de pays émergents, comme tentent de le faire les marchés financiers, séduits par la solvabilité relative de ces pays ; peut-être, comme le redoutent les dirigeants américains en raison notamment de la tendance de la zone euro à s'orienter vers un excédent extérieur, ces excédents se traduiraient par un creusement des déficits du vieil Oncle Sam ; peut-être que les excédents se réduiraient, la Chine amorçant le mouvement ; peut-être, enfin, finiront-ils par se résorber au terme d'un ralentissement économique mondial prolongé.

Il est en tout cas évident que débattre isolément de la nécessité de réduire les déficits budgétaires ne résoudra rien. Ces déficits ne pourront être diminués si l'on ne résorbe pas le surendettement des secteurs privés en difficulté ou si l'on ne réduit pas les déséquilibres extérieurs, ou les deux. ■

Cette chronique de Martin Wolf, éditorialiste économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times ». © FT. (Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

Oublier les racines financières privées de la crise budgétaire actuelle serait une énorme erreur

se le secteur privé non bancaire aux prises avec d'énormes dettes et un impératif de désendettement. La troisième a porté grand tort aux finances publiques. La quatrième a contribué à l'explosion de la crise et constitue à présent un obstacle à la reprise. Mais surtout, ces parties sont liées les unes aux autres et doivent donc être modifiées de façon simultanée. Le G20 l'a compris, mais jusqu'à un certain point seulement.

Le débat aborde trop souvent la question de la consolidation budgétaire de manière isolée. Oublier les racines financières privées de

désendettement des ménages et l'endettement budgétaire.

Ce sont des phénomènes symétriques : à un excédent financier du secteur privé (un excès de revenus par rapport aux dépenses) doit correspondre un déficit budgétaire ou un excédent des comptes courants (ou les deux). Plus l'excédent privé est grand, plus le déficit budgétaire ou l'excédent des comptes courants doit être important. Si l'on veut au contraire réduire le déficit budgétaire, il faut que le secteur privé dépense plus par rapport à ses revenus, ou bien que les comptes courants s'améliorent.

MICHEL GRIFFON FLORENT GRIFFON
L'HOMME VIABLE
L'Homme viable
Michel et Florent Griffon
Editions Odile Jacob,
226 pages,
21,90 euros

Les jours de l'*Homo economicus* sont-ils comptés ? Sans doute. Et avec eux, ceux de l'idéologie du développement. Tel est, schématiquement, la thèse de ce livre, (mal) sous-titré « Du développement au développement durable ». Son originalité ? Celle d'être écrit par un père et son fils, tous deux spécialistes de ce que l'on appelle encore le « développement soutenable ».

« La planète et les sociétés connaissent des alertes diverses qui sont, d'une manière plus ou moins certaine, annonciatrices de crises plus graves », écrivent-ils. Comment anticiper les périls qui se profilent devant nous ? Comment sensibiliser les opinions mondiales, tout en évitant d'alimenter les peurs ?

Voici un beau programme politique, et pédagogique, auquel l'ouvrage entend contribuer, sachant qu'« il est impossible de généraliser au reste de la planète le mode de vie occidental » ; que le « système terre » souffre ; et que la transition planétaire que nous vivons est celle de tous les dangers.

Les deux auteurs, l'un économiste, l'autre agronome, ne sont

pas les premiers à remettre en cause l'idée même de développement. (voir notamment Gilbert Rist, *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Les Presses de Sciences Po, 2007).

Le développement, rappellent-ils de concert, était à la fois une doctrine et une idéologie. Plutôt que de développement, les auteurs proposent de parler de « viabilité ». Ce terme, ajoutent-ils, désigne le caractère de ce qui est nécessaire à la vie. C'est aussi l'état d'un chemin où l'on peut circuler. « L'homme viable », selon MM. Griffon, serait donc l'homme « capable de trouver le chemin et de le viabiliser pour définir un avenir viable et vivable ».

Entre ceux qui considèrent qu'il suffira d'adapter à la marge les comportements, tout en s'en remettant à la science et à l'innovation, et ceux qui pensent que l'on va tout droit à la catastrophe, père et fils veulent croire ensemble à une troisième voie : celle de l'*Homo viabilis*... Une « voie étroite », écrivent-ils. Mais la seule possible, affirment-ils, si l'on veut maîtriser le changement global. ■

Philippe Arnaud

Les acteurs de l'économie Jean-Marc Daniel Robert Roosa et les soubresauts du dollar

Ancien président de la Réserve fédérale américaine (Fed) et principal conseiller économique du président Obama, Paul Volcker ne s'en cache pas : tout doit être fait pour que l'euro ne puisse pas devenir un rival du dollar. Discours logique pour quelqu'un qui commença sa carrière dans l'administration Kennedy sous les ordres de Robert Roosa, dont le nom est associé à l'affirmation de la suprématie du dollar et à la chronique de la mort annoncée de l'or.

Robert Roosa naît le 21 juin 1918 dans le Michigan. Il obtient son PhD (doctorat) en économie en 1942 et part immédiatement en Europe pour la guerre. Il est démobilisé en 1946 et rejoint les services d'étude économique de la branche new-yorkaise de la Fed.

En 1961, il devient sous-secrétaire au Trésor. A l'époque, la balance des paiements courants américaine est équilibrée mais les mouvements de capitaux à long terme sont déficitaires. Les entreprises américaines multiplient les investissements à l'étranger, essentiellement en Europe. Les dollars sortent des Etats-Unis non pas, com-

me aujourd'hui, pour assurer la consommation des Américains, mais pour bénéficier du travail européen, alors à la fois de bonne qualité et peu coûteux.

Résultat, tandis qu'en 1950 le stock d'or américain représentait sept fois les avoirs en dollars des banques centrales étrangères, en 1960, il parvient juste à les couvrir. Roosa prend le taureau par les cornes. Il affirme que le problème n'est pas américain – il est bon pour tout le monde que les entreprises américaines élèvent le niveau mondial d'investissement, affirme-t-il. Le problème est donc celui des pays qui refusent de partager leur croissance en accumulant des excédents extérieurs, essentiellement l'Allemagne et le Japon.

Il impose donc une réévaluation du mark de 5% et réclame des plans de relance budgétaire en Allemagne et au Japon. Il organise ensuite la création du « pool de l'or », mécanisme de mutualisation des réserves en or des principales banques centrales pour contrer d'éventuels mouvements spéculatifs. Enfin, il invente les « bons Roosa ». Il s'agit d'obliga-

tions du Trésor américain proposées à l'achat aux banques centrales qui ont des réserves en dollars. Ces bons sont non négociables mais offrent deux avantages : un taux supérieur à ceux pratiqués sur les marchés obligataires ; des intérêts versés dans la monnaie du pays souscripteur, ce qui le protège contre toute dévaluation du dollar ou contre les conséquences d'une réévaluation de sa devise.

Une référence

En fait, Roosa a deux idées fortes sur le système monétaire international qu'il répétera continuellement : ce système doit reposer sur une référence, car un système de changes flottants pénalise la croissance par l'incertitude permanente qu'il entretient ; la référence doit être le dollar, car c'est la devise de la première puissance économique et politique de la planète.

Quand il quitte ses fonctions ministérielles pour une carrière de banquier privé en 1965, le stock d'or américain ne couvre plus que 85% des dollars des banques centrales. Mais quand il meurt en décembre 1993, il semble avoir obtenu gain de cause : l'or a dispa-

ru, et les accords du Louvre de février 1987 sont supposés avoir mis le dollar au centre d'un système de changes flottants encadré. Néanmoins, le récent G20 l'a montré : les désordres monétaires sont toujours là, plus que jamais. ■

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP Europe.

Le Monde
Siège social : 80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : +33 (0)1-57-28-20-00
Fax : +33 (0)1-57-28-21-21
Télex : 206 806 F
Edité par la Société éditrice du « Monde » SA,
Président du directoire,
directeur de la publication,
directeur du « Monde » :
Eric Fottorino
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 0712C 81975.
ISSN : 0395-2037
Pré-presses Le Monde
Impression Le Monde
12, rue M.-Gunsbourg
94852 Ivry Cedex
Printed in France

Management Armand Hatchuel

Fédérations sportives : une crise de gouvernance annoncée

Les déboires de l'équipe de France de football ne vont pas manquer d'être disséqués à l'infini. Il y a le plus spectaculaire : la cuisante défaite et le chaos inattendu du dernier acte.

Mais l'événement a aussi conduit les pouvoirs publics à mettre en cause la Fédération française de football. Les crises peuvent justifier la réforme d'une institution ou le remplacement de ses dirigeants. Mais quels sont les rôles et les statuts des fédérations sportives françaises ? Et en quoi leur gouvernance a-t-elle un lien avec les aléas inévitables du sport ?

En fait, ces organisations sont peu connues et une synthèse récente montre que, au-delà de la crise actuelle, elles font depuis longtemps l'objet de tentatives de réformes récurrentes (Emmanuel

Bayle, « *La gouvernance des fédérations d'associations chargées d'une mission de service public : le cas des fédérations sportives françaises* », *Politiques et Management public* vol. 27, n° 1, mars 2010).

Les fédérations sportives sont des associations à but non lucratif (loi 1901), qui ont reçu une mission de service public. Cette dualité se retrouve dans leur structure. Elles sont gouvernées par un président, un bureau, un conseil d'administration élu.

Mais, au nom de leur mission publique, elles accueillent des cadres directement nommés par l'Etat, comme les directeurs techniques nationaux, qui expriment la politique sportive du pays et dirigent l'équipe nationale. Ainsi, combine-t-on logique associative et logique « colbertienne » dans le même organisme.

Reste que ces fédérations sont l'émanation d'associations sportives locales ou régionales et présentent donc les tensions classiques des organisations fédérales, sportives ou non. Les conseils d'administration y reflètent plus les équilibres politiques entre les régions que toutes les compétences nécessaires. Les présidents, souvent bénévoles et charismatiques, gouvernent seuls ou avec un petit nombre d'élus, et ont de très longues périodes d'exercice.

Crise internationale

Tant que les enjeux nationaux, financiers et médiatiques restaient limités, ces organismes hybrides ont bien fonctionné. Mais, depuis une quinzaine d'années, la crise est internationale et la gouvernance des fédérations sportives a été contestée dans la

plupart des grands pays. Avec un sport professionnel devenu spectacle mondial, des clubs sportifs transformés en sociétés commerciales, des joueurs mués en actifs financiers et objets d'un « trading » international, il semble en effet difficile de conserver une gouvernance associative traditionnelle.

Au cours des dernières années, plusieurs scandales financiers avaient d'ailleurs donné l'alerte. Comme souvent, un premier modèle de réforme a été développé dans les pays anglo-saxons.

Très classiquement, il recommande notamment un conseil d'administration bénévole, compétent et indépendant. Moins influencé par les compromis électoraux, celui-ci doit aussi déléguer les fonctions exécutives à une équipe de direction générale qui lui rendra compte de ses résultats.

Par ailleurs, on attend de ces structures qu'elles s'efforcent de clarifier le projet sportif, de définir les bonnes pratiques (qu'il s'agisse de formation, d'éthique ou de lutte antidopage), ainsi que les stratégies financières qui en découlent. Ce modèle a inspiré plusieurs fédérations étrangères et a fait également l'objet de variantes locales.

Mais la mutation du sport est d'une telle ampleur que le seul recours à une gouvernance inspirée des entreprises ne suffira vrai-

semblablement pas à faire face à la multiplication des enjeux contradictoires et à la dualité privé-public de ces structures.

Dans l'intérêt même du sport, il est donc raisonnable de penser que des formes nouvelles d'organisation et de management sportifs sont à rechercher indépendamment d'événements, seraient-ils paroxystiques, qui, somme toute, font partie du spectacle. ■

Armand Hatchuel est professeur à Mines ParisTech.

D'autres débats sur LEMONDE.FR

« Stimuler la demande nationale allemande », Klaus F. Zimmermann, président de l'Institut allemand pour la recherche économique (DIW, Berlin) et directeur de l'Institut de l'étude sur le travail (IZA, Bonn).

« Un choix inéluctable », Jean-Luc Baslé, ancien directeur de Citigroup New York.

« L'intégration européenne comme remède aux déficits publics », Vassili Joannides, professeur à l'Ecole de management de Grenoble.

Des Grèce par dizaines

La Grèce, on le sait, n'est que le premier grain du chapelet. Le deuxième a pour nom Portugal, le troisième Espagne et ainsi de suite. Mais il n'y a pas que l'Europe : au sein des Etats-Unis, quarante-six Etats sur les cinquante que compte l'Union sont aujourd'hui au-dessous du seuil de la solvabilité. Et le gouvernement fédéral est à la même enseigne : il avait promis aux chômeurs quatre-vingt-dix-neuf semaines d'allocations (45 % d'entre eux sont désormais sans emploi depuis plus de six mois). L'argent, là comme ailleurs, n'a pas pu être trouvé.

Ceux qui ont aujourd'hui pour mission d'accomplir la tâche délicate de réduire la dette publique des Etats tout en en assurant la croissance recourent pour la décrire à la même expression : « Il n'y a pas de bonnes solutions, seulement de mauvaises. » Mais ce diagnostic est encore exagérément optimiste, car la solution en réalité n'existe pas. Pourquoi ? En raison d'un cercle vicieux : le remboursement de la dette réclame un relè-

Chronique de la semaine

Paul Jorion, économiste et anthropologue

vement des impôts, qui réduit le pouvoir d'achat, entraînant une baisse de la consommation, d'où un fléchissement de la croissance, qui oblige à une relance, nécessitant une augmentation de la dette, etc.

La ligne de crête sur laquelle le système économique se tient est de plus en plus étroite : elle va s'amincissant, séparant deux précipices. Le physicien parle à ce propos de « processus critique ». Le talent et la chance décideront du temps qu'il reste avant que l'on tombe.

Le moment où le système a atteint son seuil de viabilité, nous le savons maintenant, se caractérise à la fois par une stabilité apparente (celle qui caractérisa les années 2002 à 2007) si grande qu'elle rendit même plausible l'hypothèse d'une « fin de l'histoire », et par une fragilité extrême due à une dépendance hypertrophiée des entreprises et des ménages vis-à-vis du crédit. Alors que cette stabilité reste visible à la surface des choses, la fêlure fondamentale progresse en profondeur, jusqu'à apparaître au grand jour.

A posteriori, les dix-huit ans qui séparent la chute du capitalisme de marché à l'occidentale de celle du capitalisme d'Etat de type soviétique apparaissent anecdotiques, et les explications produites durant ces dix-huit années pour expliquer la supériorité intrinsèque du système qui survécut de peu à son rival apparaissent anecdotiques elles aussi. Quand auront été épuisées, en Chine, les vertus d'une combinaison pragmatique du meilleur du capitalisme d'Etat et du capitalisme de marché, le théorème aura été démontré : il existe au sein des sociétés humaines un seuil indépassable dans la logique capitaliste, quelle que soit la variété des formes qui sont choisies – ou, plutôt, expérimentées.

L'impasse est en effet totale dans un contexte où les populations se partagent en deux composantes : une vaste majorité n'obtenant ses revenus, c'est-à-dire l'accès à la consommation, que par le travail ; et une petite minorité dont les revenus proviennent des intérêts versés comme rendement des avances qu'elle procure à l'économie et à la spéculation en capital.

Le seul espoir de briser cet engrenage infernal est de repenser la manière dont se redistribuent les revenus entre un capital à haut rendement et un travail faiblement rémunéré. Le défi n'est pas mince : il s'agit d'un changement de civilisation. Rien de moins. ■



Lætitia Sabatié, technicienne support client.

*j'ai occupé différents postes dans les SAV,
je souhaitais évoluer pour exercer un métier en contact avec les clients.
Je me suis engagée dans un parcours de professionnalisation
pour accéder à un poste de Technicienne Support.
C'est passionnant et très gratifiant d'apporter
des solutions concrètes au client.
J'apprends tous les jours et, avec l'arrivée
de nouveaux produits, aucun risque de monotonie !*

Orange recrute | RELATION CLIENT • RÉSEAU • INGÉNIEURS/COMMERCIAUX

Le recrutement 2010 chez Orange ? Ce sont 3500 nouveaux collaborateurs dans les métiers de la relation client, du réseau, de l'ingénierie et du commercial. Et ce sont également 4700 jeunes en contrat d'alternance et de nombreuses opportunités dans tous les métiers de l'entreprise.

Consultez nos offres sur www.orange.jobs

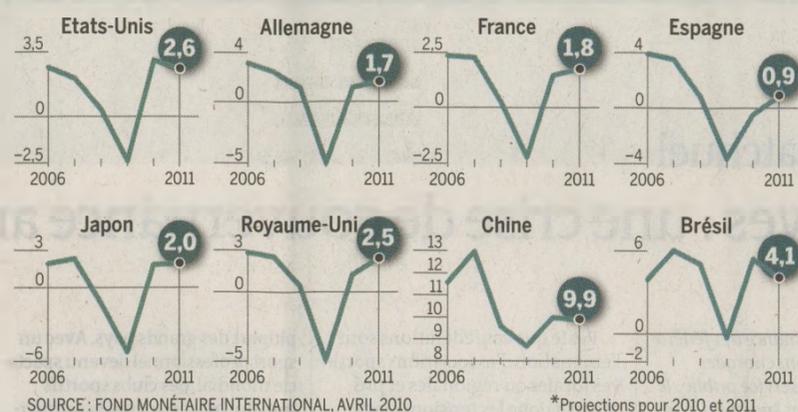
plus loin ensemble



Scénarios

Les perspectives de croissance en Europe comme aux Etats-Unis ne permettront pas de revenir à court terme aux niveaux d'avant la crise, même dans les pays émergents, qui resteront cependant les locomotives du commerce mondial. Même si, à long terme, le potentiel de croissance de pays comme la France, le Royaume-Uni, le Japon et les Etats-Unis devrait leur permettre de regagner plus facilement la confiance des marchés que les Etats du sud de l'Europe, leur niveau d'endettement élevé pourrait poser des problèmes à court et à moyen terme sur le marché obligataire. Ce qui pourrait conduire à une réédition de la crise financière de l'automne 2008, les banques françaises et allemandes, particulièrement exposées à un risque souverain, jouant alors le rôle des banques américaines victimes, il y a deux ans, de la crise des subprimes. Sans même qu'un tel scénario se réalise, le maintien d'un chômage de longue durée à un niveau élevé est la conséquence la plus dramatique de la crise. Elle devrait se prolonger au-delà d'une éventuelle reprise, mettant à mal les équilibres sociaux des pays les plus touchés. ■

ÉVOLUTION DU PIB*



INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

Classement de risque (du plus faible au plus fort) à court et moyen terme à long terme

Suède	1	6
Suisse	3	2
Allemagne	12	10
Italie	14	5
Espagne	16	23
Portugal	17	17
France	19	3
Irlande	20	21
Grèce	22	24
Royaume-Uni	23	13
Japon	24	1
Etats-Unis	25	19

SOURCE : CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE, JUIN 2010

L'anémie de la croissance, la fragilité des établissements financiers et des budgets publics pèsent en dernier ressort sur la cohésion sociale

Du coût de la dette au vote populiste, tout est lié

La reprise économique mondiale semble encore fragile

LES DOUTES sur la pérennité de la reprise économique mondiale s'accroissent chez les économistes comme sur les marchés. Dans les pays développés, les plans de relance massifs, qui avaient été engagés en 2009, arrivent à leur terme, et les mesures de soutien les plus spectaculaires engagées par les banques centrales sont progressivement réduites.

Parallèlement, la crise de confiance dans la solvabilité de certains Etats oblige à passer plus vite que prévu à la rigueur budgétaire. Les marchés financiers renouent avec une volatilité très élevée. Dans les pays émergents comme la Chine, la soutenabilité du boom économique et des bulles spéculatives qui l'accompagnent, notamment sur l'immobilier, est également remise en question.

Nombre d'experts soulignent que le risque de rechute de l'économie mondiale augmente, sans toutefois en faire leur scénario privilégié.

Si la reprise des économies développées du G7 est « confirmée », c'est « à des degrés différents selon les pays » et notamment de façon moins marquée en Europe, analysent les économistes de Natixis, Sylvain Broyer, Costa Brunner et Peter Kaidusch, dans une note du 1^{er} juillet. Ils jugent l'amélioration « fragile » car la consommation des ménages a encore été

soutenue par des mesures de relance temporaires aux Etats-Unis et au Japon, tandis que cet effet est déjà « épuisé pour l'essentiel en Europe » en raison de l'arrêt des primes à la casse dans l'automobile.

D'autre part, le rebond est selon eux « peu orthodoxe » : le regain des échanges mondiaux provient ainsi en grande partie de l'amélioration des conditions de financement du commerce international et du « restockage » des entreprises, alors que la demande anticipée restera « anémique ».

Les experts de Natixis comptent donc sur les banques centra-

Les experts de Natixis comptent sur les banques centrales pour maintenir des conditions financières favorables

les pour maintenir des conditions financières favorables – bas taux d'intérêt, soutien au système financier – afin de limiter les dégâts : « Au final, concluent-ils, si la croissance ne peut plus être aussi soutenue dans les trimestres à venir en raison de l'épuisement du stimulus fiscal, la

pérennité du stimulus monétaire limite le risque de rechute dans le G7, à moins bien sûr d'un envennement par contagion de la crise des dettes souveraines. »

Mais certains experts jouent les Cassandre, tel Albert Edwards, stratège de la Société générale. « Notre opinion selon laquelle le redressement de l'économie et des marchés s'effondrera comme un château de cartes dès lors que les mesures de soutien massives seront progressivement supprimées gagne du terrain. La plupart des indicateurs avancés laissent à présent augurer un nouveau ralentissement de l'activité au second semestre, dont seule l'ampleur semble sujette à débat. D'ici à la fin de l'année, selon moi, la récession sera bel et bien de retour », écrit-il dans une note du 24 juin, titrée par cette phrase : « Nous marchons désormais sur les sables mouvants de la déflation. »

« Avec des taux d'inflation sous-jacente (hors produits frais et énergie) désormais inférieurs à 1% dans la zone euro et aux Etats-Unis, nous nous acheminons assurément vers une situation de pure déflation à la japonaise. Les récentes mesures d'austérité budgétaire vont précipiter notre chute dans la déflation », poursuit M. Edwards.

La situation de l'économie mondiale nécessiterait de prolonger les mesures de soutien à la croissance, mais la dégradation des finances publiques n'est plus tenable, analyse-t-il. Face à ce dilemme, M. Edwards estime que la moins mauvaise des solutions serait de monétiser les dettes – ce qui provoquerait un bond de l'inflation autour de 20%.

Cette montée des inquiétudes révèle en tout cas que la confiance dans l'avenir n'est pas encore restaurée. Elle représente donc un nouveau défi lancé aux responsables des politiques économique et monétaire dans le monde, et rend encore plus nécessaire une coopération internationale très étroite. ■

Adrien de Tricornot



La défaillance bancaire est toujours possible

OUF, CE N'EST PAS encore pour cette fois-ci. Economistes et financiers craignaient que les banques européennes peinent à rembourser le 1^{er} juillet le prêt géant de 442 milliards d'euros que la Banque centrale européenne (BCE) avait mis à leur disposition il y a un an pour éviter l'effondrement du marché du crédit.

Finalement, les diverses facilités offertes par la BCE pour satisfaire cette échéance – de nouveaux crédits mais à durée plus courte, de six jours à trois mois – n'auront été utilisées, les 30 juin et 1^{er} juillet, qu'à hauteur de 243 milliards, le solde provenant donc des réserves des banques elles-mêmes. Les marchés ont interprété cela comme la preuve d'une amélioration de la santé du système financier, qui écarterait le cauchemar d'un « remake » d'une faillite à la Lehman Brothers en septembre 2008.

Mais cette hirondelle annonce-t-elle un printemps durable ? Rien n'est moins sûr. Tout d'abord, il s'avère que les banques ont massivement utilisé, pour rembourser la BCE, une partie des 400 milliards de liquidités excédentaires qu'elles ont déposées auprès de celle-ci plutôt que de les injecter sur un marché du crédit devenu à leurs yeux trop incertain. Patrick

Artus, économiste de la banque Natixis, note que les banques européennes ont provisionné 485 milliards d'euros de dépréciations d'actifs depuis le début de la crise.

Ensuite, la modification de l'échéancier de la dette due à la BCE – passée d'un horizon de long terme à des échéances courtes, mais répétitives – va soumettre les banques à des épreuves de vérité tout au long de l'automne et de l'hiver, contraignant la BCE à des jongleries de plus en plus sophistiquées qui ne risquent guère de ramener la confiance.

Par ailleurs, de nouvelles dépréciations pourraient apparaître, liées cette fois à l'exposition des banques aux risques souverains : elles détiennent 3 500 milliards d'euros d'obligations d'Etat, dont une bonne partie (surtout les françaises et les allemandes) des pays de la périphérie de la zone euro (340 milliards pour la Grèce, 450 milliards pour l'Espagne, etc.).

Même si les émissions d'obligations d'Etat, comme celles de l'Espagne (3,5 milliards) et de la France (7,5 milliards) le 1^{er} juillet, ont été couvertes par le marché, la crainte d'un défaut, même partiel, d'un pays européen fait à la fois grimper la prime de risque – et donc le coût pour les Etats – et l'inquiétude sur le bilan des banques.

De plus, l'application des règles prudentielles recommandées par l'Union européenne comme par le G20 les contraindrait à lever 330 milliards de fonds propres supplémentaires : un coût qui a amené un « report » de ces mesures à une période moins troublée... au risque de renforcer l'inquiétude sur la solvabilité des établissements financiers.

Malgré le succès du remboursement géant du 1^{er} juillet à la BCE, l'Euribor à trois mois, qui détermine le coût des prêts interbancaires, a grimpé de 2 points de base le même jour, soit une hausse de 34 points en une semaine : les banques ne semblent toujours pas décidées à se prêter entre elles, et encore moins aux entreprises et aux ménages.

Afin de ramener une confiance décidément bien fuyante, les ministres de l'économie de l'Union européenne ont réussi à imposer aux banques, à la mi-juin, de passer des « stress tests », c'est-à-dire de dévoiler les effets sur leurs bilans de scénarios de « chocs exogènes » comme, par exemple, un défaut souverain.

L'idée est de montrer que leurs bilans ne sont pas si fragiles que cela. Mais l'arme est à double tranchant. Prévu pour les 26 plus grandes banques, cette obligation a été étendue la semaine dernière, après de laborieuses négociations, à des établissements plus petits – une centaine au total – ceux qui

Les banques ne semblent toujours pas décidées à se prêter entre elles, et encore moins aux entreprises

sont justement les plus exposés au risque souverain de leur propre pays (comme les banques régionales italiennes ou espagnoles) ou au risque de crédit (comme les caisses d'épargne allemandes).

Alors que les résultats de ces stress tests ne devraient être publiés que le 23 juillet, la rumeur dit déjà que 20 banques au moins seraient forcées de trouver au total 30 milliards d'euros de capitaux frais sur des marchés où, observe Patrick Artus, « personne ne veut plus investir en actions ». ■

Antoine Reverchon

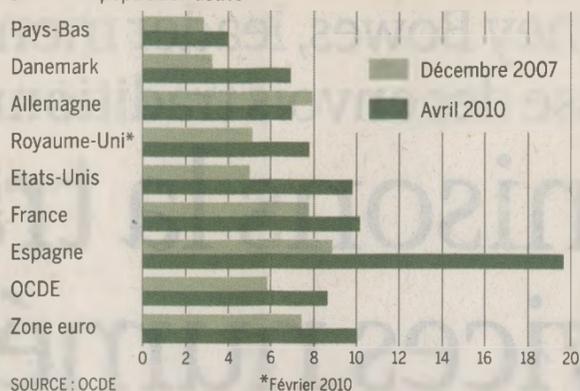


► EXPOSITION DES BANQUES AUX RISQUES SOUVERAINS, en % de leurs fonds propres

Nationalité des banques	Pays	Espagne	Grèce	Portugal
Française, allemande, belge		12,1	8,3	5,0
Italienne, hollandaise, suisse		2,8	2,7	2,0
Britannique		3,4	1,2	0,7
Japonaise		3,4	1,2	0,7
Américaine		moins de 1%	moins de 1%	moins de 1%

SOURCE : BANQUE DES RÉGLEMENTS INTERNATIONAUX

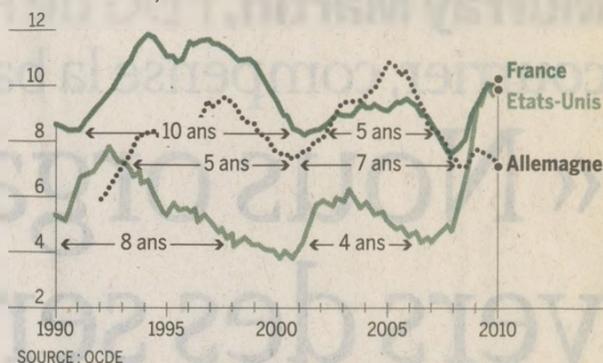
► TAUX DE CHÔMAGE EN 2007 ET EN 2010, en % de la population active



SOURCE : OCDE

* Février 2010

► DURÉE DE L'IMPACT DES CRISES SUR L'EMPLOI, taux de chômage harmonisé en Allemagne, aux Etats-Unis et en France, de janvier 1990 à avril 2010



SOURCE : OCDE

Les Etats vont peiner à financer leur dette

FACE À LA BRUTALITÉ de la récession mondiale provoquée par la crise financière, les pays du G20 s'étaient entendus, le 2 avril 2009, lors du sommet de Londres, sur l'utilité de laisser filer les déficits publics afin d'amortir le choc et de financer les plans de relance et de soutien au système financier. Il n'était pas question, alors, de baisser les dépenses publiques.

Le communiqué du G20 évoquait alors « une expansion budgétaire concertée » de 5 000 milliards de dollars (près de 4 000 milliards d'euros), calculée par rapport à la « bonne » année 2007, soit une autorisation de déficit supplémentaire de 2 500 milliards de dollars par an en 2009 et en 2010 pour ces 20 grandes puissances représentant 85 % du produit intérieur brut (PIB) de la planète.

En 2009, le financement de ces dettes nouvelles s'est révélé relativement aisé. Les banques centra-

émissements : 5 500 milliards.

Pourtant, comme en témoignent les tensions sur les marchés vis-à-vis des Etats fragiles de la zone euro, la situation s'est retournée depuis. La Fed et la Banque d'Angleterre ont officiellement cessé le quantitative easing en avril 2010. Même si leur retrait du marché pourrait être graduel, leur demande, comme celle des banques commerciales des pays développés, devrait chuter.

4 700 milliards de dollars de nouvelles dettes seraient émis en 2010, dont 3 500 milliards par les Etats. Seulement 700 milliards à 900 milliards seraient absorbés par les banques centrales et les banques commerciales des pays développés. Avec les autres institutionnels, la demande totale s'élèverait à 3 500 milliards. Désormais, analyse M. Six, « le financement de la dette des pays développés dépend dans une large mesure des banques centrales des pays émergents et de la façon dont elles vont investir leurs réserves de change », qui croissent à nouveau avec la reprise du commerce mondial.

« On peut penser qu'elles vont aller jusqu'à 1 000 milliards de dollars, après seulement 300 milliards en 2009. Cela serait logique, mais ce n'est pas garanti. Et d'autre part, que vont-elles acheter ? Les officiels de la Banque de Chine laissent entendre qu'au sein de la zone euro ils n'achèteront que des emprunts de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas », ajoute M. Six. La crise grecque ou espagnole reflète cette plus grande méfiance envers les signatures jugées les moins sûres.

La stabilisation de la dette des pays développés, qui réduirait l'offre d'emprunts, prendra des années. « Pour les six à neuf prochains mois, il existe des risques certains de fortes tensions sur les taux d'intérêt, en particulier pour les émetteurs les moins bien notés, sous l'effet de l'attitude beaucoup plus discriminante des banques centrales des pays émergents », conclut M. Six, pour qui l'hypothèse d'un krach obligataire généralisé semble cependant « un peu catastrophiste ». Le marché obligataire paraît en tout cas promis à de forts risques de secousses. ■

Adrien de Tricornot

La crise grecque ou espagnole reflète cette plus grande méfiance envers les signatures jugées les moins sûres

les américaine et anglaise ont mené massivement une politique monétaire « non conventionnelle » d'assouplissement quantitatif (quantitative easing), créant de la monnaie pour acheter des titres de dette publics et privés.

D'autre part, les banques centrales des pays développés ont abaissé leurs taux directeurs à des niveaux proches de zéro, permettant aux banques commerciales de se refinancer à faible coût pour acheter des emprunts d'Etat offrant une meilleure rémunération. « En 2009, la situation a été assez exceptionnelle sur les marchés obligataires mondiaux, puisqu'on a assisté à un excès de demande, qui a permis de bas taux d'intérêt dont ont bénéficié les Etats mais aussi les grandes entreprises », explique Jean-Michel Six, chef économiste pour l'Europe de l'agence Standard & Poor's.

Selon ses calculs, les banques centrales ont ainsi absorbé 2 000 milliards de dollars d'emprunts publics et privés, et les banques commerciales 1 000 milliards. La demande totale d'emprunts a été portée à 6 300 milliards, bien plus que les nouvelles

Le chômage se stabilise à un niveau élevé

LA HAUSSE DU CHÔMAGE est-elle derrière nous ? Le taux de chômage des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui avait atteint en octobre 2009 son plus haut de la période d'après-guerre à 8,8 %, a amorcé depuis janvier une période de stabilisation, cachant toutefois des disparités importantes d'un pays à l'autre. Le taux de chômage fin avril était ainsi de 20 % en Espagne, de 10 % en France et de 4 % aux Pays-Bas.

Ces différences s'expliquent en partie par la variété de la structure des marchés du travail et de l'efficacité des mesures adoptées pour lutter contre la crise de l'emploi. La prédominance des contrats à durée déterminée a ainsi nourri l'envolée du chômage espagnol,

En France, l'emploi avait mis dix ans à se rétablir de la récession du début des années 1990

tandis que les négociations collectives ont, aux Pays-Bas, favorisé la diminution des heures travaillées et limité la hausse du chômage, qui n'était que de 3 % avant la crise.

La mise en œuvre du chômage partiel a joué un rôle d'amortisseur plus important en Allemagne qu'en France (1,5 million de bénéficiaires contre 300 000). « La baisse de la productivité en Allemagne a été compensée à 25 % par le recours au chômage partiel », expliquait, mardi 22 juin, Gilbert Cette, économiste à la Banque de France, lors d'un colloque sur « L'emploi au-delà de la crise » organisé par le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE).

Quelles que soient ces variations, la dégradation de la situation semble cependant s'être arrêtée. « Le taux de chômage est resté stable depuis six mois, aux alentours de 8,7 %, dans toute la zone OCDE », observe John Martin, directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'Organisation, qui prévoit un taux de 8 % fin 2011.

Le secteur de l'intérim, considéré comme indicateur avancé du

marché de l'emploi, confirme cette stabilisation en cours pour la France. Le travail temporaire a enregistré une hausse de 10,2 % des effectifs des intérimaires sur les cinq premiers mois de 2010.

Mais ses représentants restent pourtant très prudents, estimant qu'il ne s'agit là que du début du rattrapage des pertes subies durant la crise : « Nos résultats sont toujours de 20 % inférieurs à ceux qu'ils étaient en 2008. Un certain nombre de secteurs d'activité ont redémarré, mais nous nous demandons si la tendance est très nette », affirme Arnaud de la Tour, président du Prisme, qui représente les professionnels de l'intérim.

La question reste de savoir quand la stabilisation du chômage va initier un retour de la création d'emplois. En 2009, l'ajustement de l'emploi sur la baisse de l'activité s'était opéré deux fois plus rapidement que dans les crises précédentes, observait le directeur général adjoint du Trésor, Benoît Cœuré, lors du colloque du COE.

Les premiers signes de reprise d'activité constatés en France comme dans toute la zone OCDE laissent-ils alors présager un rétablissement rapide de l'emploi ? Loin s'en faut. « Lors des crises précédentes, aussi graves que celle-ci, une période minimum d'environ cinq ans avait été nécessaire aux Etats-Unis, voire un peu plus en Allemagne ou en France, pour que le taux de chômage retrouve son niveau d'avant-crise », indique M. Martin. En France, l'emploi avait ainsi mis dix ans à se rétablir de la récession du début des années 1990. La rentrée de septembre ne sera donc pas celle du retour de l'emploi.

« Le vrai risque qui pèse sur la rentrée est en fait celui d'une reprise plus lente que prévu, même s'il n'y a pas de rebond de la crise [due à une nouvelle défaillance bancaire]. Les signes de reprise ne sont pas très forts et les enquêtes auprès des entreprises et des ménages montrent peu d'optimisme. Le nombre de chômeurs de longue durée devrait donc augmenter dangereusement. Aux Etats-Unis, il a déjà dépassé son plus haut historique et va encore augmenter : c'est un effet mécanique ! », estime John Martin. ■

Anne Rodier

La rentrée sociale sous haute tension

EN FRANCE, deux des dispositifs en faveur de l'emploi, l'un pour les stagiaires et l'autre pour l'embauche dans les petites entreprises, viennent de prendre fin le 30 juin. Comme « l'immense majorité des mesures [de crise] – et c'était une bonne chose – elles avaient été décidées à titre temporaire », rappelle Marie-Claire Carrère-Gée, présidente du Conseil d'orientation pour l'emploi (COE). Elles étaient donc vouées à disparaître, au moment le plus opportun pour ne pas freiner ou hypothéquer la reprise.

A l'heure de la rigueur « plus que jamais, il faut faire des choix. Mais une priorité absolue doit être donnée au soutien aux entreprises et à l'emploi », affirme-t-elle. Or, dans toute l'Europe, les plans d'austérité mettent la pression sur les politiques d'emploi alors que le taux de chômage est encore loin d'être résorbé. Les populations sont-elles prêtes à supporter ces nouveaux efforts ?

Dans l'Union européenne, 75 % des citoyens jugent que la pauvreté a déjà augmenté dans leur pays au cours de 2009 et un Européen sur six « n'est pas très sûr ou pas du tout sûr de conserver son emploi au cours des douze prochains mois », indique l'Eurobaromètre n° 298 de juin sur « Les répercussions sociales de la crise » dans l'Union européenne. « Aux quatre coins du monde, les travailleurs et travailleuses s'indignent face à l'idée qu'ils paieront

« Nous insistons pour que les gouvernements des pays du G20 augmentent les mesures de relance économique pour créer davantage d'emplois », a expliqué Barbara Byers, vice-présidente exécutive du Congrès du travail du Canada. Les syndicats européens ont lancé un appel à la mobilisation à Bruxelles et dans toutes les capitales européennes le 29 septembre,

Les plans d'austérité mettent la pression sur les politiques d'emploi alors que le taux de chômage est loin d'être résorbé

afin que l'emploi et la croissance restent les deux priorités des gouvernements.

Les réformes structurelles tout juste adoptées ou programmées, comme celle du marché du travail en Espagne et en Grèce, ou la réforme des retraites en France, rehaussent d'un cran l'inquiétude des populations. 73 % des citoyens de l'Union européenne prévoient explicitement une baisse de leur retraite ou considèrent qu'ils auront à travailler plus longtemps ou à économiser davantage pour leurs vieux jours, indique l'Eurobaromètre n° 298.

La France qui, face à la crise, a plutôt « bien tenu le choc » selon l'expression du secrétaire d'Etat à l'emploi, Laurent Wau-



bien gentiment le prix de la crise. Dans la rue comme dans les urnes, les hommes politiques doivent s'attendre à les voir exprimer leurs sentiments très clairement », mettait en garde Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale, en marge du sommet du G20 des 26 et 27 juin, à Toronto. Les frustrations sociales et les malaises économiques sont un bon terreau pour les tentations populistes.

Les syndicats, préoccupés avant tout par la cohésion sociale, ont alerté les gouvernements : « L'austérité budgétaire risque de nous mener droit vers la récession comme ce fut le cas en 1931 lorsque de telles mesures ont été prises par le président Hoover aux Etats-Unis », écrit le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats, John Monks, dans sa lettre d'informations de juin.

quiez, a commencé à se crispier sur la réforme des retraites. Le 24 juin, entre 800 000 et 2 millions de personnes ont manifesté contre le projet de réforme. Et les organisations syndicales ont annoncé vouloir poursuivre leur action tout au long du processus législatif.

En Espagne, les protestations ont également accompagné le premier volet de la réforme du marché du travail adopté le 16 juin, et les syndicats ont convoqué une grève générale pour fin septembre. En Grèce, ils étaient encore 12 000 manifestants dans la rue, le 29 juin, pour la cinquième journée de grève générale contre les réformes de l'austérité. La mobilisation, qui semble s'atténuer avec la chaleur de l'été, pourrait bien reprendre à l'automne.

A. Rr.

Murray Martin, PDG de Pitney Bowes, leader mondial du traitement du courrier, compense la baisse des envois traditionnels par d'autres solutions

« Nous organisons la transition vers des services numériques »

Propos recueillis par Caroline Talbot (New York, correspondance)

Murray Martin est le PDG du groupe Pitney Bowes, spécialiste des solutions du traitement de courrier. Cet autodidacte canadien, fils d'un prêcheur de la communauté mennonite, organise la transition de ses activités courriers vers Internet.

Les envois de lettres ne cessent de décliner dans le monde. Comment faire pour survivre ?

Il faut adopter une vue à long terme. Le volume en Amérique est passé de 207 milliards de courriers en 2000 et 2001, à 177 milliards fin 2009. Les envois de publicité ont baissé de 20 % durant les deux dernières années, et le trafic lettres a décliné de 12 %. Pour la prochaine décennie, le Boston Consulting Group [cabinet de conseil en stratégie] projette une éventuelle baisse jusqu'à 150 milliards.

Nous réagissons en compensant la perte de courriers par d'autres services. Nous organisons la transition vers des services numériques, ou vers des modèles de livraison hybrides (matériel et numérique), à forte valeur ajoutée.

Nous essayons par exemple d'envoyer la bonne information à la bonne personne. Nous utilisons des logiciels avec des analyses prédictives, des profils démographiques, des informations sur les activités des gens... pour envoyer moins de courriers, mais des courriers plus intéressants, s'adressant aux bonnes cibles.

Mais nous avons aussi présenté sur le salon professionnel de l'impression IPEX (du 18 au 25 mai en Angleterre) des lettres et enveloppes colorées, avec timbre et adresse, que l'intéressé a 69 % de chances de plus d'ouvrir qu'une enveloppe ordinaire.

Vous parlez de services hybrides mêlant courrier et Internet...

Imaginons que vous vouliez inviter des clients potentiels dans votre magasin de vêtements pour enfants. Avec nos logiciels, nous allons vous aider à sélectionner vos invités. Nous déterminons un rayon d'action, par exemple les personnes habitant à quinze minutes maximum du magasin. Nous cherchons les ménages de 22 ans à 35 ans, nous regardons aussi du côté des grands-parents, et nous



Parcours

2009 Murray Martin, 62 ans, devient président du conseil d'administration de Pitney Bowes.

2004 Président et directeur financier de Pitney Bowes.

1987 Rejoint Pitney Bowes.

1966 Il commence sa carrière à 19 ans, chez Monroe Systems, une division de Litton Industries.

nous étions en Angleterre, en Allemagne, un petit peu en France. Une croissance organique aurait pris trop de temps. Nous avons préféré acheter des entreprises pour atteindre très vite une masse critique. En France, nous avons fait deux achats majeurs, Secap dans le traitement du courrier et Asterion dans les services. Nous avons 1700 employés dans l'Hexagone qui travaillent pour le Crédit agricole, SFR, EDF...

Vous employez beaucoup de salariés issus des « minorités visibles », et les femmes représentent 45 % de votre encadrement. Pourquoi ?

Nous croyons que la diversité crée de la valeur. Les expériences et cultures différentes nous permettent de trouver de meilleures solutions. Cette diversité fait partie de notre héritage. Le PDG de Pitney Bowes, dans les années 1940, pensait que l'entreprise devait refléter la communauté qu'elle dessert. Nos employés ont progressé dans l'organisation, jusqu'à l'obtention d'une quasi-parité dans l'encadrement.

Vous êtes un des rares patrons, dans le classement « Fortune » des 500 premiers groupes mondiaux, à ne pas avoir fini vos études universitaires...

Il y a beaucoup de manières de se former. Pour ce qui me concerne, j'ai créé ma première affaire à 5 ans, sous la direction de mon père, en élevant des chiens. A 12 ans, je gérais un petit magasin local, je m'occupais des stocks, du réassort. Quand je suis arrivé à l'université, je m'ennuyais, je voulais partir. Je me suis servi de ma jeune éducation d'entrepreneur. Parfois, l'expérience vous donne un meilleur enseignement que l'université. ■

décidons que nos prospects doivent avoir des revenus supérieurs à 30 000 dollars par an (environ 24 500 euros). A partir d'une base de 5 000 personnes, nous en gardons peut-être 500, mais ce sont ceux qui ont le plus de chances de venir et de dépenser. Ensuite, nous préparons l'invitation, nous l'imprimons et nous l'envoyons. Nous effectuons ce genre de travail pour

les assureurs, les chaînes de télévision câblée, les opérateurs de téléphonie mobile, les ONG... Nous pouvons, grâce à nos outils informatiques, aider un hypermarché à choisir son implantation. En Europe, nous avons quatre sociétés de transport ferroviaire, dont la RATP, qui utilisent nos logiciels pour savoir où sont tous leurs trains.

Quand avez-vous décidé de basculer une partie de vos services sur Internet ?

Cela a commencé en 2000. Maintenant nous réalisons la moitié de nos affaires avec les PME, l'autre moitié avec des grands comptes. Une moitié de notre activité concerne le traitement du courrier, l'autre un combiné Internet et gestion des documents.

Depuis 2001, vous avez acquis plus de 90 sociétés. Pourquoi ?

Lorsque vous voulez offrir un certain service à vos clients, vous devez acheter les composants manquants, les assembler et proposer cette solution. Nous ne vendons pas au client des outils, nous lui donnons une réponse.

Nous avons aussi parié sur l'expansion géographique. En 2000,

Le courrier sauvé par le commerce en ligne

150 milliards de courriers par an dans le monde

Histoire Pitney Bowes, leader mondial de solutions de traitement du courrier devant le français Neopost (leader européen), a été fondé en 1920 par Arthur Pitney (1871-1933) et Walter Bowes (1882-1957).

Effectifs 33 000 salariés dans le monde dont près 1700 en France.

Activité 5,6 milliards de dollars (4,6 milliards d'euros) de chiffre d'affaires, 423 millions de dollars de bénéfices. Présent dans 130 pays, 2 millions de clients. Pitney Bowes traite chaque année 150 milliards de courriers et colis dans le monde.

Gamme Pitney Bowes vend aussi du matériel (machines à affranchir, systèmes de mise sous pli, trieurs, presses) et des logiciels.

ALORS QU'UN RAPPORT de la Cour des comptes s'inquiète de la baisse de l'activité de La Poste, l'avenir du courrier pourrait bien passer par le numérique. Le rapport publié le 9 juin par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) constate qu'« en 2009 avec 15,3 milliards d'objets distribués en France, le volume total recule de 5,1 % », contre 15 % aux Etats-Unis.

L'Arcep ajoute que « le volume de publicité adressée (4,4 milliards d'objets distribués) est le plus affecté avec une baisse de près de 8 % par rapport à 2008 ». Tendence confirmée par une étude présentée le 30 mars par l'Union française du marketing direct qui note

que les dépenses concernant les imprimés publicitaires adressés baissent de 6,8 % sur un an.

Une situation qui ne cesse de se dégrader depuis 2003, année de « la première chute du volume du courrier jamais enregistrée », explique Catherine Malaval dans *La Poste au pied de la lettre* (Fayard, 2010, 240 p., 15,90 €). La crise n'a fait qu'empirer les effets de la concurrence d'Internet : « 85 % du volume du courrier vient du courrier de gestion, des factures, des relevés bancaires et du marketing direct », explique-t-elle. Elle relève qu'aux Etats-Unis « la dématérialisation des factures atteint déjà 35 % contre moins de 4 % en France ».

En France, le nombre d'abonnements à l'Internet à haut débit

s'est accru de près de 2 millions en 2009 par rapport à 2008 pour atteindre 19,7 millions à fin 2009, et le volume de messages SMS et MMS expédiés s'est élevé en 2009 à 63,4 milliards contre 35,1 milliards en 2008.

Contre-attaques

Face au déclin des volumes de courrier qu'elle estimait en avril à 30 % d'ici à 2015, La Poste prévoit des contre-attaques pour profiter du succès du commerce électronique. L'Arcep constate que le secteur des envois ouvert à la concurrence (les plis de plus de 50 grammes) subit une moindre diminution de ses flux et que « la part de marché des opérateurs alternatifs reste négligeable ». La Poste vient

ainsi de lancer le 24 juin So Colissimo, qui permet aux clients de Primeminister.com et de Vente-privée.com – deux sites de vente en ligne parmi les plus visités – de choisir le lieu de livraison de leur colis.

Il était temps : selon la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad), le commerce électronique a encore progressé au premier trimestre 2010, avec une hausse sur un an de 30 % de son chiffre d'affaires, qui pourrait atteindre, en 2010, 32,5 milliards d'euros. Le nombre des cyberacheteurs a dépassé les 25 millions.

Chez les concurrents de l'opérateur français, Deutsche Post, numéro un mondial des services postaux et de la logistique – qui

veut se lancer dans le courrier électronique sur Internet à l'été 2010 – a annoncé en mai de bons résultats auxquels participent les transports express de colis.

Les initiatives d'e-courrier – qui associent « les échanges numériques » et sa matérialisation traditionnelle – se multiplient : DHL Epost permet, depuis son ordinateur, d'envoyer toutes les formes de courriers, qui sont ensuite distribués classiquement.

Yves Coué, vice-président Europe du Sud de Pitney Bowes, estime que l'amélioration de la qualité du « média courrier » compensera la baisse du trafic. Le courrier reste un « support plébiscité par 70 % des gens que l'on interroge ». dit-il. ■

Pierre Jullien

Après des années de discrédit, la conjoncture a remis en selle la sphère publique comme acteur économique décisif dans la gestion des crises et des déficits

Le retour de l'Etat régulateur

Depuis le début des années 1980, parmi de nombreux économistes et décideurs politiques, domine l'idée selon laquelle le rôle de l'Etat doit être minimum afin de ne pas entraver la croissance économique, cette dernière reposant pour l'essentiel sur le dynamisme des marchés et des entreprises privées. C'est ce présupposé, combiné avec l'objectif par ailleurs louable de réduire les déficits, qui sous-tend les suppressions de postes dans tous les secteurs publics, y compris la santé et l'éducation. Et qui risque de nous conduire à prendre trop et trop vite le tournant de la rigueur, au risque de tuer la croissance dans l'œuf.

Mais la crise économique et financière de ces trois dernières années est venue secouer ce dogme. Et suggérer que peut-être ce n'est pas de « moins d'Etat » dont nous avons besoin, mais de « l'Etat autrement ». D'un Etat intelligent qui, selon les dires du sociologue Anthony Giddens, préserve et améliore la flexibilité et la créativité qu'engendrent les marchés tout en orientant ces qualités vers des objectifs à long terme socialement souhaitables.

Pour assurer une croissance forte et durable et permettre à la France de maintenir sa place dans l'économie mondialisée, un Etat moderne, doit, selon nous, remplir au moins trois fonctions essentielles : 1) celle de régulateur et de garant des contre-pouvoirs démocratiques, pour prévenir de nouvelles crises, pour limiter l'impact négatif des récessions sur les citoyens et les entreprises, et pour réduire la corruption ; 2) celle de redistributeur et de garant du contrat social, pour créer des bases sociales solides permettant la maîtrise des déficits publics ; 3) celle d'investisseur dans l'innovation, la formation et le savoir.

Et c'est à l'aune de ces trois fonctions que doit être évaluée la politique de rigueur qui se met en place dans notre pays, une politique qui ne dit pas son nom mais prétend tout à la fois réduire les déficits publics et préserver, voire améliorer, notre potentiel de croissance.

1. Un Etat régulateur et garant des contre-pouvoirs démocratiques

Un Etat moderne, c'est tout d'abord un Etat qui garantit l'existence de contre-pouvoirs démocratiques, qu'il s'agisse de l'institution judiciaire aussi bien que des médias, sans même parler des humoristes. Un Etat où les médias jouissent ainsi d'une réelle indépendance par rapport au pouvoir politique. Car une presse véritablement libre est une condition nécessaire à un Etat qui ne soit pas gangrené par la corruption et les conflits d'intérêt, un Etat efficace dans sa gestion de l'argent public.

Or, dans un pays où le président de la République nomme lui-même le directeur des chaînes de télévision publiques ou se permet d'intervenir dans le processus de vente d'un grand quotidien de presse, peut-on véritablement considérer que l'information est libre ? La France aurait beaucoup à apprendre de ses voisins européens, et notamment de la récente initiative islandaise, l'Icelandic Modern Media Initiative, laquelle protège la liberté d'informer des journalistes plus que nulle part ailleurs. Conséquence de cette faiblesse française ? Selon l'indice de perception de la corruption publié chaque année par Transparency International, la France véhicule une image relativement dégradée de sa classe politique et de son administration, se classant au 24^e rang du classement, loin derrière les pays scandinaves.

Etat régulateur ne doit ainsi pas signifier pour autant Etat interventionniste. Et il est certains domaines – comme les médias – où il n'est pas légitime que l'Etat intervienne autrement que par des aides publiques (si elles sont nécessaires), notamment les subventions à l'imprimerie, lesquelles doivent être distribuées de manière rationnelle, automatique et surtout non politisée.

Mais il en est d'autres où il se doit d'intervenir. Ainsi, la crise récente a montré que l'Etat doit parfois intervenir pour sauver les banques du risque de faillite, afin d'éviter la propagation de risques systémiques. Mais il ne doit le faire qu'en échange



Philippe Aghion

Economiste

Né en 1956, ce spécialiste de l'innovation est docteur en économie à l'université Harvard (Etats-Unis), où il enseigne, ainsi qu'à l'Ecole d'économie de Paris. Membre du Conseil d'analyse économique, il est coauteur des « Leviers de la croissance française CAE », (La Documentation française, 2007) (PHOTO: DR)

de contreparties, notamment en imposant des réglementations sur la structure financière des banques ou sur celle des rémunérations de leurs employés, à l'image des modalités contraignantes qui ont accompagné le plan de sauvetage des banques mis en place par Gordon Brown en Angleterre en 2008.

Comment comprendre, alors que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont imposé de telles conditions, que la France ait multiplié les chèques en blanc ? Il ne s'agit pas seulement des banques. Pourquoi également n'avoir pas accompagné la prime à la casse destinée à soutenir le secteur automobile de mesures incitatives pour aider à l'achat de voitures vertes ?

La crise nous a également rappelé l'importance du rôle de l'Etat pour réduire l'impact négatif des crises. A l'aide de la protection sociale d'une part, pour limiter les baisses de pouvoir d'achat et surtout la chute dans la pauvreté des personnes les plus fragilisées. A l'aide aussi de politiques de relance économique, pour faire redémarrer la « machine économique » au plus vite et éviter que la baisse de croissance conjoncturelle ne se transforme à terme en une baisse de croissance structurelle.

Cela suppose de gérer intelligemment la sortie de crise afin d'éviter que le pays plonge dans la récession. De fait, certains pays, notamment l'Espagne et le Portugal, ont atteint un niveau de déficit qui n'est plus soutenable. Il les contraint à prendre dès à présent des mesures drastiques notamment pour geler ou réduire le traitement des fonctionnaires. Mais ce n'est pas le cas de la France, qui certes doit s'engager dès maintenant à un retour à l'équilibre budgétaire dans un horizon raisonnable, mais néanmoins peut se permettre d'échelonner les mesures d'économie budgétaire dans le temps afin de faciliter la reprise de la croissance économique. Il faut penser le déficit en termes structurels et non en termes conjoncturels : c'est le déficit structurel qui doit être inférieur à 3% du PIB, pas le déficit conjoncturel. Or, le déficit

structurel de la France est estimé aujourd'hui entre 4% et 5%, non à 8%.

2. L'Etat garant du contrat social : condition nécessaire à la maîtrise des déficits

Plusieurs études récentes ont fait le constat d'un degré de défiance élevé au sein de la société française. Non seulement les citoyens n'ont pas confiance les uns dans les autres – voire en eux-mêmes –, mais ils n'ont pas confiance dans leurs institutions, et un très mauvais climat persiste dans les entreprises. Or la confiance et un bon climat dans les entreprises sont des facteurs essentiels d'innovation et de croissance. Là encore, l'Etat a un rôle essentiel à jouer pour stimuler la croissance : favoriser le développement de la confiance entre les citoyens.

Autrement dit un rôle de promoteur et de garant du contrat social. L'Etat garant du contrat social, c'est aussi un Etat capa-

ble en matière d'éducation ou de santé ? Non. La Suède a réussi à réduire son déficit public tout en maintenant un haut niveau de solidarité sociale, plus élevé d'ailleurs que la plupart des autres pays industrialisés. Il s'agit d'une amélioration de l'efficacité de l'Etat, lequel a consolidé le haut degré de confiance des citoyens dans cet Etat. Un Etat juste, avec un système de prélèvement progressif et efficace – un Etat sans bouclier fiscal –, et un Etat peu corrompu qui utilise l'argent public de manière efficace et surtout extrêmement transparente.

Or la France est loin de répondre à ces critères. D'une part, le gouvernement a multiplié les niches fiscales. Les principales mesures fiscales décidées depuis 2007 ont fortement grevé nos comptes publics : 3 milliards en 2010 pour la baisse de la TVA sur la restauration ; 1,5 milliard pour le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier ; 4,1 milliards pour les heures supplémentaires ; 600 millions pour le bouclier fiscal ; 2 milliards pour les droits de succession et les donations ; et 670 millions pour la réduction de l'impôt sur la fortune (ISF) en cas d'investissement dans les PME non cotées.

Selon le Conseil des impôts, la France est le pays du G7 qui compte le plus de niches fiscales avec, en 2003, environ 200 dispositifs de plus que le Canada, l'Allemagne ou encore le Royaume-Uni !

D'autre part, le système fiscal français est peu redistributif, du fait du poids très

important de l'impôt sur les sociétés est aujourd'hui de 34,4% alors même que, du fait de la multiplication des régimes particuliers d'imposition, le taux effectif n'est que de 13% pour les entreprises de plus de 2000 employés !

Il n'y aura pas de plan de maîtrise du déficit public efficace sans une véritable réforme fiscale qui remette entièrement à plat tout le système actuel. Une réforme qui nous permette de mettre en place un système plus redistributif et plus lisible.

3. L'Etat catalyseur de savoir et d'innovation : la garantie d'une sortie de crise durable

Pourquoi l'Etat a-t-il un rôle à jouer pour stimuler le progrès technique et l'innovation, plutôt que de s'en remettre entièrement aux marchés et aux agents privés ?

Tout simplement parce que lorsque des individus prennent des décisions en matière de santé ou d'éducation, ou que des entreprises font des choix d'investissement en recherche et développement (R & D), ils ne regardent que leur utilité ou leur profit privés. Or la valeur sociale de l'innovation et du savoir est supérieure à sa valeur privée car elle prend en compte le fait que d'autres individus ou entreprises pourront ultérieurement s'appuyer sur cette innovation ou ce savoir pour réaliser de nouveaux progrès technologiques.

Cela implique que les agents privés auront tendance à sous-investir dans l'innovation par rapport à ce qui maximiserait la croissance de l'économie dans son ensemble. D'où l'importance du rôle de l'Etat, pour stimuler les investissements en R & D, pour subventionner le développement de nouvelles PME innovantes, pour favoriser l'émergence d'universités performantes.

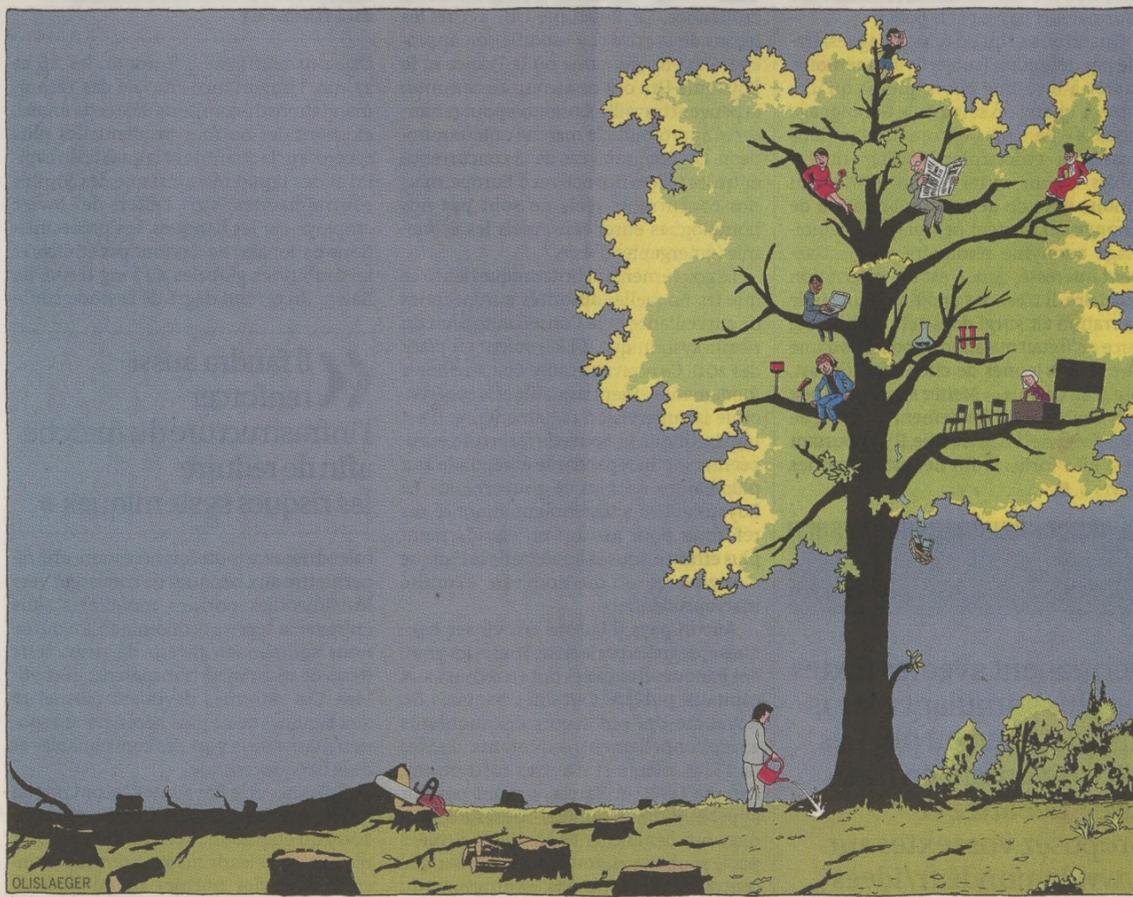
Un second motif d'intervention est la présence de contraintes de crédit. Ces contraintes empêchent les individus ou les entreprises d'emprunter pour investir dans l'éducation, la santé ou la R & D, à concurrence des gains de productivité qui résulteraient de tels investissements. D'où l'importance de l'intervention de l'Etat pour subventionner la R & D et pour investir directement dans l'accès universel à l'éducation – et notamment l'éducation supérieure – et la santé.

L'Etat devrait donc réfléchir à deux fois avant de s'attaquer aux secteurs de l'éducation ou de la santé. De supprimer 16 000 postes de professeurs par an. D'augmenter pour ce faire le nombre d'élèves par classe, alors même que toutes les études montrent que réduire le nombre d'élèves par classe a des effets bénéfiques sur la réussite scolaire. Ou encore de supprimer des milliers de postes dans les hôpitaux publics. Sous prétexte de réduire les déficits publics, en réduisant les dépenses d'éducation ou de santé, on porte atteinte à notre potentiel de croissance.

Il faut donc être doublement prudent avec la rigueur. D'une part parce que, comme nous l'avons souligné, faire le choix de la rigueur trop tôt peut nous conduire à tuer la croissance dans l'œuf. D'autre part parce qu'il y a de bonnes et de mauvaises économies. On ne peut que se féliciter de la volonté de réduire les niches fiscales ou de faire la chasse aux dépenses inutiles. Mais réduire des dépenses telles que les dépenses de santé ou d'éducation risque de porter atteinte à notre potentiel de croissance. Ce sont de mauvaises économies qui, en réduisant ce potentiel, réduisent de plus notre capacité à générer des surplus budgétaires dans le futur.

S'il y a eu une conséquence positive de la crise actuelle, c'est bien d'avoir relégitimé le rôle de l'Etat dans la croissance économique. Un Etat intelligent, Etat régulateur en période de crise, mais acteur essentiel également en dehors de ces périodes, comme catalyseur du savoir et de l'innovation, comme régulateur et garant de l'indépendance et du pluralisme des médias, et comme redistributeur pour garantir la confiance et le respect du contrat social. Un Etat qui ne doit plus systématiquement être pensé négativement en termes de plus. Mais toujours positivement en termes de mieux. ■

Ce texte a été écrit avec Julia Cage, économiste à l'Ecole d'économie de Paris.



OLISLAEGER

Le témoignage anonyme rémunéré est une dérive Au procès de Villiers-le-Bel la fin a justifié les moyens

Le procès dit des « cinq de Villiers-le-Bel » met en lumière une nouvelle pratique indissociablement policière et judiciaire qui mérite d'être examinée avec attention: le recours à des témoignages anonymes rémunérés. Rappel des faits. Deux jours après les émeutes, le 29 novembre 2007, le chef de l'Etat déclare, à l'occasion d'un discours sur la sécurité devant des policiers et des gendarmes réunis à la Défense: « Mettez les moyens que vous voulez (...), ça ne peut pas rester impuni, c'est une priorité absolue. »

Le 3 décembre 2007, les services de police distribuent dans les boîtes aux lettres du quartier du Bois-Joli deux mille exemplaires d'un tract ainsi rédigé: « La police judiciaire de Versailles recherche tout témoignage relatif aux coups de feu tirés contre des policiers au cours des soirées et des nuits du 25 au 26 et du 26 au 27 novembre 2007. Si vous disposez de renseignements, merci d'appeler le numéro vert de la brigade criminelle au: 0800 33 60 98. L'appel est gratuit et votre anonymat sera préservé. Tout élément susceptible d'orienter favorablement les enquêtes en cours pourra faire l'objet d'une rémunération. »

Dans la presse, Jean Espitalier, directeur régional de la PJ de Versailles, explique: « Nous avons fait ces tracts pour que les témoins des coups de feu soient assurés qu'ils pourront témoigner sous X et que les témoignages qui permettront de faire avancer les investigations seront récompensés à hauteur de plusieurs milliers d'euros. » De fait, plusieurs témoignages « sous X » sont ensuite recueillis au cours de l'enquête. Première question: cette méthode est-elle légale? Rien n'est moins sûr. L'article 15-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995, introduit par la loi dite « Perben 2 » du 9 mars 2004, prévoit bien la possibilité d'une rémunération, mais pas des témoins: « Les services de police et de gendarmerie peuvent rétribuer toute personne étrangère aux administrations publiques qui leur a fourni des renseignements ayant amené directement soit la découverte de crimes ou de délits, soit l'identification des auteurs de crimes ou de délits. »

Bref, ce texte légalise – c'est d'ailleurs ainsi qu'il avait été commenté en son temps – la rémunération des indicateurs (l'arrêté correspondant du 20 janvier 2006 fait d'ailleurs bien référence à « la rétribution de l'informateur »). Or un indicateur n'est pas un témoin, un renseignement n'est pas un témoignage. En procédure, l'information émanant d'un indicateur se traduit par la rédaction d'un procès-verbal de renseignement judiciaire, qui n'a pas, et pour cause, la même portée qu'un témoignage, même si, en matière pénale, la preuve est dite « libre ».

Autrement dit, il n'y a certes pas de hiérarchie juridique des éléments de preuve dans une procédure pénale, mais il ne fait pas de doute que tous ces éléments n'ont pas la même forme ni la même force judiciaire (autre exemple: l'ADN du suspect retrouvé sur l'arme du crime pèse logiquement plus lourd qu'un témoignage indirect). Ne serait-ce que pour cette raison: le témoin prête serment de dire « toute la vérité, rien que la vérité ».

S'il ment, il peut être poursuivi pour faux témoignage. Le tract policier du 3 décembre 2007 mélange allègrement ces deux concepts, renseignement et témoignage. Cette confusion serait anecdotique si les enquêteurs n'avaient pas recueilli, en l'espèce, des témoignages anonymes au sens strict du terme, mais c'est précisé-

Matthieu Bonduelle

Secrétaire général du Syndicat de la magistrature

ment ce qu'ils ont fait! Pour mémoire, la procédure de témoignage anonyme a été instaurée par la loi du 15 novembre 2001 « sur la sécurité quotidienne », soit près de trois ans avant le texte sur la rémunération des indicateurs.

Son champ d'application a été élargi par la loi dite « Perben 1 » du 9 septembre 2002. Elle figure à l'article 706-58 du code de procédure pénale. La personne qui en fait l'objet est explicitement désignée par la loi comme un « témoin » et non comme un « informateur ». Aucune rétribution de ce témoin n'est prévue. Juridiquement, la différence peut sembler faible, car il est à chaque fois question d'une personne dont les déclarations sont susceptibles de faire progresser l'enquête, mais il est significatif que le législateur n'ait jamais explicitement autorisé la rémunération des témoins, qu'ils soient d'ailleurs anonymes ou non. En pratique, la différence est de

« Un indicateur n'est pas un témoin, un renseignement n'est pas un témoignage »

taille, car un « informateur » est susceptible d'entretenir des relations suivies avec les services d'enquête – d'où la possibilité de le rémunérer! –, ce qui n'est a priori pas le cas d'un témoin, sauf à ce que les mots n'aient plus aucun sens. Par conséquent, la légalité de l'appel à témoins anonymes rémunérés dont il est question ici et des témoignages ainsi recueillis est pour le moins douteuse.

A supposer que cette pratique soit légale, est-elle judiciairement acceptable? Il n'est pas possible pour la Cour d'assises de savoir si les témoignages anonymes recueillis ont donné lieu ou non à rémunération par la police. En effet, il résulte de l'arrêté du 20 janvier 2006 que la rétribution des indicateurs relève de la compétence exclusive du directeur général de la police ou de la gendarmerie nationale.

Autrement dit, il est parfaitement possible, et même très probable au regard du tract diffusé par la PJ de Versailles – mais sans qu'on puisse en avoir a priori la certitude! –, que les fameux témoins anonymes du procès de Pontoise soient en réalité des informateurs payés par la police.

Quand on sait qu'un témoignage est fragile par définition (subjectivité, mémoire, intérêt à dire une chose plutôt qu'une autre...), quand on sait que le témoignage « sous X » l'est plus encore (déclarations plus floues – et donc plus difficilement vérifiables – pour éviter l'identification du témoin, effet de déresponsabilisation de l'anonymat), on peut penser que le témoignage anonyme rémunéré – objectivement intéressé, donc – est une aberration judiciaire. Il n'est pas anodin qu'une telle aberration ait surgi dans cette affaire où, parce qu'il était question de policiers d'une part et de « jeunes de cité » d'autre part, tout était permis: « Mettez les moyens que vous voulez... » Au fondement du droit, de la justice et de la démocratie, il y a pourtant cette idée forte: la fin ne justifie pas les moyens. ■

Sur le monde.fr

Le portail des Débats
Sur le site Internet, une nouvelle rubrique consacrée aux débats. Avec son espace « Idées », « Le Monde » vous propose un rendez-vous

permanent avec les textes les plus stimulants, issus du quotidien ou publiés exclusivement en ligne. Lisez, débattiez et proposez vos textes sur www.lemonde.fr/idees

La France, un pays dépouillé de ses valeurs Désastreuse décadence de l'esprit public

Il y a un peu plus de soixante-dix ans, Montherlant publiait un petit livre ardent et lucide, *L'Equinoxe de septembre*, dans lequel il dénonçait l'esprit de Munich, décrivant l'atmosphère délétère de la France de la fin des années 1930. On y voit s'élever la coalition des égoïsmes, la haine de tous contre tous et la résignation érigée en principe. Y règne « une morale où l'indignation est appelée "mauvais caractère", où l'expression de ce qui est appelée "inconvenance", où tout homme qui se tient à ses principes, et dit non, est décrété "impossible" ». Comment ne pas percevoir l'écho que l'époque actuelle renvoie à ce tableau édifiant?

Car notre pays semble à nouveau privé de repères, attiré vers les abîmes du renoncement. En février, un rapport du médiateur de la République décrivait une société « fracturée » et dominée par un état d'esprit « mêlant angoisse et rancœur, prêt à se déverser dans les pires exutoires ». La France semble arriver à un moment où tout ce qui avait forgé son pacte républicain serait en phase de liquidation.

Et notre pays paraît se réfugier dans le repli, comme s'il se détournait de tout ce que l'Histoire lui a légué de plus fécond: l'esprit d'ouverture et la force de la tolérance. Ce qui s'érode aujourd'hui, c'est l'idée même qu'une nation puisse être d'abord une expérience commune. L'expression insidieuse de cet égoïsme triomphant, c'est cette forme collective de l'individualisme qu'on appelle communautarisme.

Comment en sommes-nous arrivés là? La vérité est qu'un certain discours s'est répandu, signant un armistice insupportable sur l'essentiel: notre héritage, nos idéaux, notre avenir. Ce discours a atteint son point culminant avec le débat nauséabond sur « l'identité nationale ». Alors se sont libérés tous les effluves du rejet qui nourrit l'envie et la haine. Il y a d'ailleurs quelque chose de désespérant dans ce mode de gouvernance fondé sur la mise sous tension permanente du corps social et l'exploitation des antagonismes.

La France d'aujourd'hui est un pays où une composante de la population est sans cesse évoquée à travers des étiquettes humiliantes, assimilée à la délinquance, à

Bertrand Delanoë

Maire (PS) de Paris

la polygamie ou à la fraude aux allocations familiales. C'est un pays où une femme, Prix Goncourt, devrait s'excuser d'écrire librement, et, de fait, se justifier d'être française. Un pays où un réseau de cinéma, dans une relative indifférence, déprogramme l'œuvre d'un cinéaste israélien, en « repréailles » contre l'attitude de leur gouvernement: une censure politique qui cible la culture, au pays des Lumières...

En un mot, c'est un pays que l'on dépouille de ses propres valeurs. Ainsi, là où nos concitoyens ont soif de sens, d'exigence et de résultats, s'écrit chaque jour une petite chronique de la désinvolture, de la vacuité et même du culte vénal. Ne revenons pas ici sur ce qui a rythmé l'actua-

« Un système dur avec les humbles et complice avec les puissants »

lité récente et mis en lumière une République pas vraiment « exemplaire ». Soulignons en revanche ce qui se dessine en arrière-plan: une véritable décadence de l'esprit public. Oui, le démantèlement de nos services publics ne se borne pas à transformer les fonctionnaires en variables d'ajustement d'une politique de court terme, il porte atteinte à l'universalité même de l'école, de la santé, de la sécurité, voire de l'information.

Dès lors, comment s'étonner, devant ce spectacle d'un système dur avec les humbles et complice avec les puissants, que la France, selon un récent sondage de l'IFOP, soit le pays d'Europe où le sentiment d'injustice sociale est le plus prononcé? Au cours des sept dernières années, les 0,01% de Français les plus riches ont vu leur revenu croître dix fois plus vite que celui du reste de la population. Pourtant, la réforme en

cours sur les retraites cible, une fois encore, les modestes, les carrières longues et souvent épuisantes. S'installe le sentiment d'une société devenue amoralisée, dans laquelle la défiance est finalement le sentiment le mieux partagé.

Ce pays cabossé, cette société tourneboulée, la gauche doit tenter de les convaincre que des perspectives stimulantes existent. Pour cela, il faut dire la vérité. Et d'abord sur la dramatique situation budgétaire de la France, après qu'un gouvernement ayant acté la « faillite » de nos finances publiques s'est évertué à les dilapider. La vérité, donc: dans notre pays, l'Etat vit six mois de l'année au crédit des générations futures. Gouverner consistera à rechercher des marges, en assumant des priorités claires. Nous ne pourrons pas tout, mais tout ce que nous pouvons devra être accompli. Ne cherchons pas à accrédi-ter l'idée d'un miracle ni celle d'une absurde infailibilité.

Concentrons-nous en revanche sur les piliers d'un projet crédible, la solidarité, l'éducation, l'innovation et la croissance écologique. Revendiquons-le: les notions de justice sociale ou de performance de nos services publics dessinent des réponses modernes qui nécessitent des moyens, des instruments ainsi qu'une organisation. Sur chacun de ces engagements, nous devons rendre des comptes aux Français, tant ils sont las des promesses sans lendemain. Oui, la gauche a le devoir de dépasser cette confusion ambiante dans laquelle le pouvoir n'est responsable de rien puisque « c'est la faute à la crise, à la mondialisation, voire aux collectivités locales ».

Ultime condition, mais décisive: il faudra rétablir un Etat impartial, garant de la séparation des pouvoirs et de l'unité nationale. Le défi de demain est social et économique, il est tout autant démocratique et éthique. Dès à présent, gardons-nous de répondre au populisme par la démagogie, fût-elle tonitruante. Faisons la démonstration d'une opposition qui puise dans le sens du collectif la force de défendre ses convictions, comme elle y puisera demain son inspiration pour faire progresser la société tout entière. Veillons-y dès à présent, quelques semaines avant l'équinoxe de septembre 2010... ■

France et Royaume-Uni doivent tirer ensemble les leçons de la crise

Nous devons procéder à plusieurs choix cruciaux afin de garantir que l'Europe demeure un lieu attractif pour l'investissement, la création d'emplois et la croissance. Le Royaume-Uni a tiré les leçons de la crise et a modifié son approche. C'est un domaine où la France et le Royaume-Uni ont beaucoup en commun et peuvent travailler ensemble pour renforcer et approfondir le marché unique européen. On fait grand cas de la concurrence entre les places financières d'Europe, mais nos concurrents réels ne sont pas nos homologues européens, mais les économies émergentes d'Asie.

Le gouvernement britannique tient à ce que les nouvelles autorités européennes de surveillance et le Conseil européen du risque systémique (CERS) soient en place dès 2011. Ce nouveau cadre doit améliorer fondamentalement la qualité et la cohérence de la supervision réglementaire. Il est impératif que la nouvelle structure européenne soit indépendante et réponde aux plus hautes normes de gouvernance. Le Royaume-Uni a récemment annoncé ses réformes pour assurer un encadrement plus efficace, sous la houlette de la Banque d'Angleterre et du nouveau « comité macroprudentiel ».

Aucun pays d'Europe n'a vu ses banques épargnées par la crise. Toutes les grandes banques françaises ont eu recours aux capitaux publics. Certaines banques du Royaume-Uni ont requis des montants exceptionnellement importants d'aides de l'Etat, même si d'autres institutions, comme HSBC et Barclays, n'ont pas fait appel aux fonds publics. Toutes les banques ont bénéficié des conditions créées par le soutien extraordinaire de la Banque centrale. Pour ces raisons, les dirigeants du

Mark Hoban

Secrétaire d'Etat britannique aux finances

G20 ont réaffirmé à Toronto, les 26 et 27 juin, l'importance cruciale des recommandations du comité de Bâle cette année, exigeant des normes prudentielles plus sévères sur la quantité et la qualité du capital et des liquidités, ainsi que des limites contraignantes sur l'effet de levier employé par les banques. Les préoccupations nationales ne devront pas édulcorer les ambitions globales au long terme de Bâle 3. Un certain degré de latitude sur le

« Il faudra aussi renforcer l'infrastructure du marché afin de réduire les risques systémiques »

calendrier sera toutefois nécessaire afin de permettre aux banques de converger vers les nouvelles normes mondiales sans entraver la reprise économique. En outre, nous sommes en faveur de stress tests (tests de résistance) transparents et crédibles. Ces réformes devraient permettre aux banques de ne plus nécessiter un soutien massif de la part des contribuables et de la Banque centrale.

La France et le Royaume-Uni ont mis en œuvre une taxe sur les rémunérations en 2009 qu'elles souhaitent voir pleinement respectée par les principaux centres financiers, avec des normes mondialement

reconnues en matière de rémunération. Tout comme la France et l'Allemagne, le Royaume-Uni a annoncé qu'il mettrait en place une taxe bancaire en 2011 pour contribuer à limiter le risque systémique. Ces taxes sont au cœur de la compétence nationale en matière fiscale et les modalités d'utilisation de leurs recettes devront être laissées à la discrétion des Etats membres. Les recettes doivent intégrer le budget général et non pas un fonds de résolution, ce qui constituerait un aléa moral.

Toutefois, ces mesures ne constituent pas une alternative à un examen plus large de mesures possibles pour faire face aux risques posés par les institutions d'importance systémique, comme les majorations des exigences de capital, et une nouvelle étape dans la transparence et l'amélioration des outils de gestion de crise, tels que des plans de récupération et de résolution.

Il faut aussi un débat de fond sur les modèles commerciaux bancaires: nos modèles de « banque universelle » et de bancassurance donnent-ils les meilleurs résultats pour les usagers, les entreprises et les contribuables? Au Royaume-Uni, une commission bancaire indépendante se penchera sur ces questions en 2011. Et nous ne devons pas oublier le secteur des assurances.

Il faudra aussi renforcer l'infrastructure du marché afin de réduire les risques systémiques. Comme s'y est engagé le G20, il est vital que ces réformes soient mises en place sans discrimination, sans la balkanisation des marchés financiers sur des lignes géographiques et monétaires. Nous sommes impatients de travailler avec la France au sein de l'Union européenne et durant sa présidence du G20. ■

Sur le monde.fr
Retrouvez la version intégrale de ce texte